

Les Réservés « Il va falloir jouer serré »

C'est la plus petite commune. Et c'est la plus concernée par ce projet de la discorde. Étant à l'origine de l'idée, elle va aller au bout. En espérant que les finances publiques suivent...

Chaligny compte 2.800 habitants et un budget annuel d'1,9 million d'euros.

Pour le maire André Bagard, élu en mai 2020, et son adjoint aux travaux François Godet, qui découvre les joies et méandres des affaires publiques « pour la première fois », confie-t-il, il va falloir « jouer serré ».

« Le projet coûte 11 millions d'euros au total. Il y a déjà 480 000 € en jeu, à se répartir entre nos deux



Le maire de Chaligny André Bagard et François Godet, l'adjoint aux travaux.

communes, pour les frais généraux. Et nous devons commencer à payer en 2022 », explique le maire. « Si le projet va jusqu'au bout, la vente des terrains permettra d'amortir le tout, avec les taxes locales. Mais quand ? »

Les élus estiment que les loge-

ments ne seraient pas livrés avant 2024 ou 2025. « Le syndicat intercommunal qui a été créé entre deux communes pour ce projet doit exister jusqu'en 2031. On se dit que rien ne sera prêt avant. On verra », précise François Godet.

Les représentants de Chaligny espèrent que, malgré ce calendrier, les prix des futurs logements resteront « raisonnables » dans le temps, et que les 300 habitations seront pourvues.

André Bagard : « Tous les élus souhaitent maintenir leur population. Mais bon, quand même, on ne devrait pas avoir de problème pour loger ces futures biens. »

M.D.

Les Pour « Une demande de foncier comme jamais »

Pourquoi ce projet de ZAC des « Hauts de Moselle » ? Quelles sont les raisons ?

Nous avons, à Neuves-Maisons, une démographie positive. En 2019, notre population a augmenté de 3 %. Néanmoins, nous avons besoin d'accueillir de nouveaux habitants. Nous avons une demande de foncier comme jamais nous ne l'avons eu ! Ce projet des Hauts de Moselle, mené avec la commune de Chaligny, est une des solutions à ce problème. Car parallèlement, nous avons d'autres projets dans la commune pour répondre aussi à cela.

Quel est le coût de ce projet et quel est le calendrier exact ?

Nous sommes actuellement autour de 11 millions d'euros. Nous avons créé un syndicat d'aménagement urbain de Chaligny - Neuves-Maisons pour gérer cela. Un organisme s'occupe des finances pour notre compte. Cela ne va pas obérer nos finances communales.



Pascal Schneider, le maire de Neuves-Maisons.

Pourriez-vous revoir certaines choses dans ce dossier gigantesque qui semble avoir de réels impacts sur l'environnement ?

Il nous faudra être vigilant sur le volet environnemental. Les gens qui vivent dans nos deux communes apprécient notre qualité de vie, il faut donc faire attention. Si le projet actuel ne va pas, on pourra baisser le nombre de logements. Mais nous restons sur le projet, car l'ambition est grande.

Propos recueillis par M.D.

Les Contre « Il faut tout revoir ! »

« Il fait bon vivre ici. Et c'est calme. On ne veut pas que cela change. Il faut tout revoir ! »

L'inquiétude est très grande au sein de l'association « Les vergers de la rive droite de la Moselle » et des riverains de la rue de la Picotte à Neuves-Maisons. Le projet de la ZAC et de ses 300 logements va leur passer pile-poil sous le nez. Et ça, ça ne leur plaît pas du tout ! Catherine Gerhardt est la présidente de l'association « Les vergers de la rive droite de la Moselle ». « On parle d'une zone d'aménagement concerté. Mais concerté avec qui ? Sur les plans de la future ZAC des Hauts de Moselle, il est question que la limite du futur lotissement passe au pied de la maison de mes parents, c'est inadmissible », dit-elle.

Marie Jeannin, trésorière de l'association : « Rien ne va dans ce projet. Et de nombreuses questions restent en suspens. Quel est le réel impact sur l'environnement ? Il faudra sans doute des fondations spécifiques aux futurs logements : quelles seront-elles ? Où est l'étude du sol ? Faudra-t-il des recherches archéologi-



Marie Jeannin, trésorière de l'association « Les vergers de la rive droite de la Moselle », contre le projet.

ques ? Combien de voitures circuleront ici plus tard ? On parle de 600 véhicules dans la ZAC : deux par foyer. Qu'on parle aussi du prix des futures habitations ! On dit que cela sera cher. Qui pourra se payer un tel immobilier ? »

Pour l'heure, l'association ne veut pas entendre parler de manifestations d'opposants devant les mairies, comme certains habitants le demandent sur les réseaux sociaux. L'association veut pour l'heure suivre la voie légale de l'enquête publique.

M.D.